

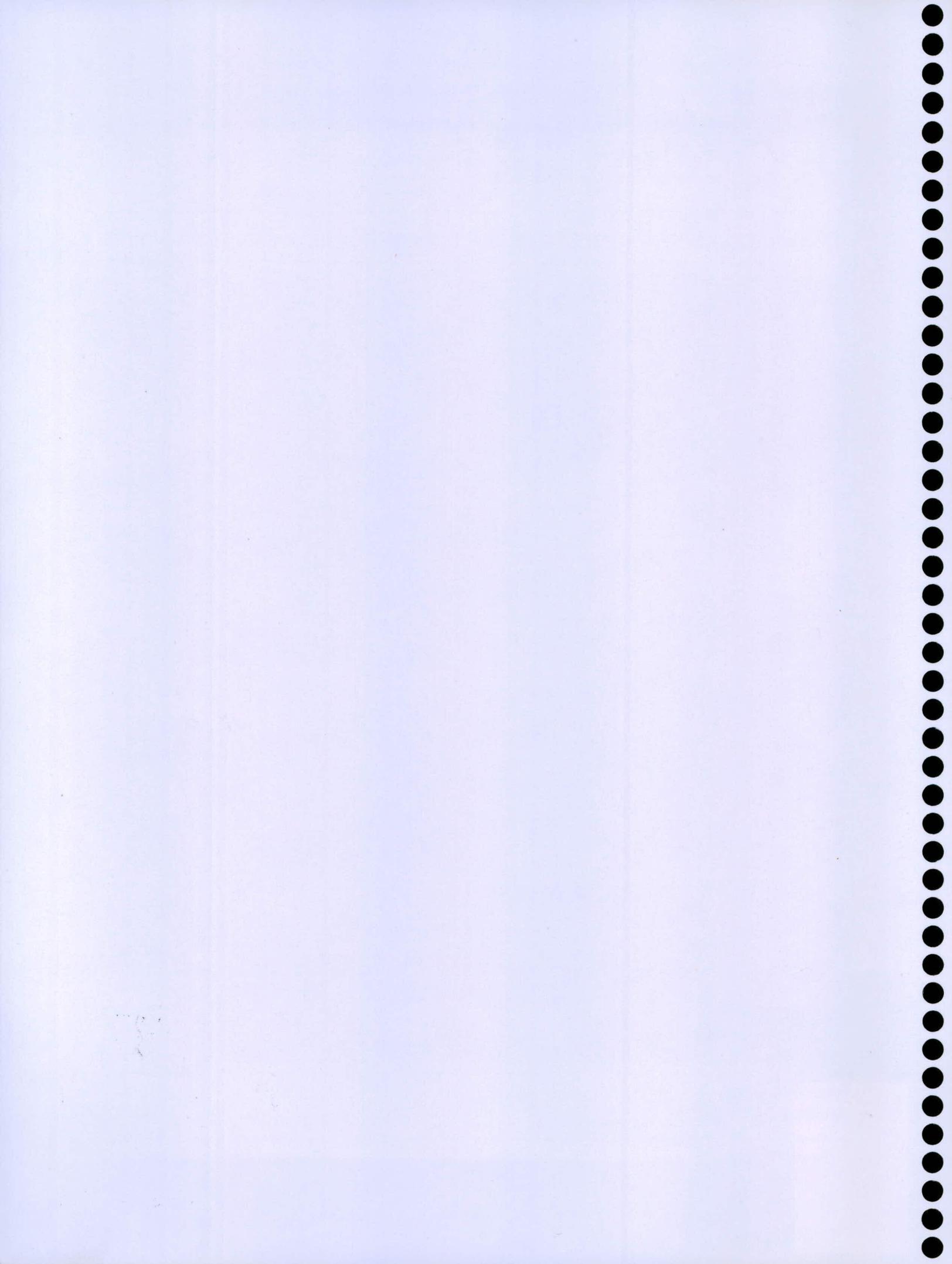
**INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES (ÉTÉ 2007)    DIRECTION DE LA CAPITALE-NATIONALE**



Jean-Yves Pintal

CANQ Archéologue consultant  
TR  
QUE  
CPR  
214

Mai 2009



1021386

**MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**  
**INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES (ÉTÉ 2007)**  
**DIRECTION DE LA CAPITALE-NATIONALE**

(Numéro de contrat, ministère des Transports : 6203-07-AD09)

(Permis de recherche archéologique au Québec : 07-PINJ-01)

---

**Jean-Yves Pintal, M.Sc.**

Archéologue consultant  
218, rue des Franciscains  
Québec (Québec) G1R 1J1  
Téléphone : 418.649.9802  
Télécopieur : 418.649.9638  
jypintal@videotron.ca

---

CANQ  
TR  
QUÉ  
CPR  
214

Mai 2009

<b>REÇU</b> CENTRE DE DOCUMENTATION  2 FEV. 2010  TRANSPORTS QUÉBEC
--

## RÉSUMÉ

Ce rapport présente les résultats de deux inventaires archéologiques effectués pour le ministère des Transports du Québec, dans le cadre de projets routiers situés sur le territoire de la direction de la Capitale-Nationale. À la suite de la découverte de vestiges eurocanadiens dans la municipalité de Pont-Rouge, il est recommandé qu'une surveillance archéologique soit effectuée lorsque les travaux d'aménagements routiers seront entrepris. Quant à l'inventaire archéologique réalisé dans la municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures, il est recommandé d'inventorier plus systématiquement la zone où des artefacts eurocanadiens et amérindiens ont été mis au jour.

Photo de la page couverture : 154-00-1342, route 358, ville de Pont-Rouge, vue du pont et du moulin Marcoux (NO)

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	ii
TABLE DES MATIÈRES.....	iii
LISTE DES FIGURES.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	iv
LISTE DES PHOTOGRAPHIES.....	v
ÉQUIPE DE RÉALISATION.....	vi
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>1.0 MANDAT.....</b>	<b>3</b>
<b>2.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE.....</b>	<b>4</b>
2.1 Les recherches documentaires.....	4
2.2 Le repérage des sites.....	4
2.3 L'évaluation des sites archéologiques.....	5
<b>3.0 RÉSULTATS DES INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES.....</b>	<b>6</b>
3.1 Projet n° 154-00-1342, route 358, municipalité de Pont-Rouge, réaménagement d'intersection.....	6
3.1.1 État des connaissances archéologiques.....	6
3.1.2 Inventaire archéologique.....	6
3.2 Projet autoroute 40, municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures, halte routière nord.....	18
3.2.1 État des connaissances archéologiques.....	18
3.2.2 Inventaire archéologique.....	18
<b>CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>31</b>
<b>OUVRAGES CITÉS.....</b>	<b>32</b>
ANNEXE 1.....	2
Catalogue des photographies de terrain.....	2
ANNEXE 2.....	4
Catalogue des artefacts.....	4

## LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation générale des projets routiers inventoriés.....	2
	(source : <a href="http://www.mtq.gouv.qc.ca/images/information/carte_routiere/PDF/">http://www.mtq.gouv.qc.ca/images/information/carte_routiere/PDF/</a> ).....	2
Figure 2	Localisation du projet n° 154-00-1342 (Source : Énergie, Mines et Ressources Canada, 23 L/13, 1/50 000).....	9
Figure 3	Localisation sur photo aérienne du projet n° 154-00-1342, (source : ministère de l'Énergie et des Ressources, Q81521-80, 1/15 000).....	10
Figure 4	Localisation de l'emprise inventoriée, projet n° 154-00-1342 (source : MTQ 2007) .....	11
Figure 5	Localisation de l'emprise inventoriée, des tranchées (TR) et des forages (FO), projet n° 154-00-1342, (source : MTQ 2007) .....	12
Figure 6	Superposition du secteur d'inventaire au plan d'assurance de Pont-Rouge (source : Goad 1914).....	13
Figure 7	Localisation du projet autoroute 40, halte routière nord : inventaires réalisés antérieurement, sites archéologiques connus à proximité (source : Énergie, Mines et Ressources Canada, 21 L/12, 1/50 000) .....	21
Figure 8	Localisation sur photo aérienne du projet autoroute 40, halte routière nord (source : MRN, Q85831-43, 1:15 000, 2001) .....	22
Figure 9	Localisation des secteurs d'inventaire, halte routière nord (source : MTQ 2007) .....	23
Figure 10	Localisation des sondages positifs et représentation schématique des parois de ces sondages .....	27

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Site archéologique connu à proximité du projet n° 154-00-1342.....	6
Tableau 2	Projet n° 154-00-1342, synthèse des activités .....	13
Tableau 3	Site archéologique connu à proximité de la halte routière nord.....	18
Tableau 4	Projet autoroute 40, halte routière nord, synthèse des activités .....	24

## LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1	Projet n° 154-00-1342, tranchée 1 (S).....	14
Photo 2	Projet n° 154-00-1342, tranchée 2 (S).....	14
Photo 3	Projet n° 154-00-1342, tranchée 3 (O).....	15
Photo 4	Projet n° 154-00-1342, tranchée 4 (S).....	15
Photo 5	Projet n° 154-00-1342, forage 5 (S).....	16
Photo 6	Projet n° 154-00-1342, forage 6 (SE) .....	16
Photo 7	Projet n° 154-00-1342, forage 7 (NO) .....	17
Photo 8	Projet n° 154-00-1342, carotte de sol du forage 7 (SE).....	17
Photo 9	Projet autoroute 40, halte routière nord, zone 1 (N) .....	25
Photo 10	Projet autoroute 40, halte routière nord, zone 2 (NO) .....	25
Photo 11	Projet autoroute 40, halte routière nord, zone 3 (N) .....	26
Photo 12	Projet autoroute 40, halte routière nord, zone 4 (NO) .....	26
Photo 13	Projet autoroute 40, halte routière nord, verre translucide et verre vert (goulot).....	28
Photo 14	Projet autoroute 40, halte routière nord, terre cuite fine blanche .....	28
Photo 15	Projet autoroute 40, halte routière nord, cerceau de baril, clous et ferrure .....	29
Photo 16	Projet autoroute 40, halte routière nord, nucléus.....	29
Photo 17	Projet autoroute 40, halte routière nord, zone 5 (E) .....	30

## ÉQUIPE DE RÉALISATION

### **Ministère des Transports du Québec**

Service de la Planification et de la Programmation

Direction de la Coordination, de la Planification et des Ressources

Direction générale de Québec et de l'Est

Denis Roy Archéologue, responsable de projets

Marie-Pier Desjardins Archéologue, responsable de projets

### **Consultant**

Jean-Yves Pintal Coordonnateur du projet, archéologue, rédaction

Stéphanie Simard Technicienne, assistante à la production du rapport

## INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats de deux inventaires archéologiques effectués sur le territoire de la direction de la Capitale-Nationale du ministère des Transports du Québec (figure 1). Ces interventions avaient pour but de vérifier la présence ou l'absence de vestiges archéologiques dans les emprises des projets routiers et, le cas échéant, d'identifier, de localiser, de délimiter et d'évaluer les sites dont l'intégrité pourrait être menacée par la réalisation des travaux de construction. Cette approche préventive s'inscrit dans le contexte de la protection des biens archéologiques du Québec.

Ce rapport décrit le mandat confié au consultant ainsi que les méthodes et techniques utilisées pour atteindre les objectifs fixés. Les résultats des interventions sont ensuite présentés. Cette section est accompagnée de tableaux, de figures et de photographies qui illustrent et résument les travaux effectués. La conclusion générale passe en revue les principaux points de ce rapport.

Dans la municipalité de Pont-Rouge, l'inventaire a été réalisé les 20 et 21 août 2007 par une équipe composée de deux personnes. Dans la municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures, une équipe composée de quatre personnes a réalisé l'inventaire du 4 au 6 octobre 2007. Les objectifs du mandat ont été réalisés.

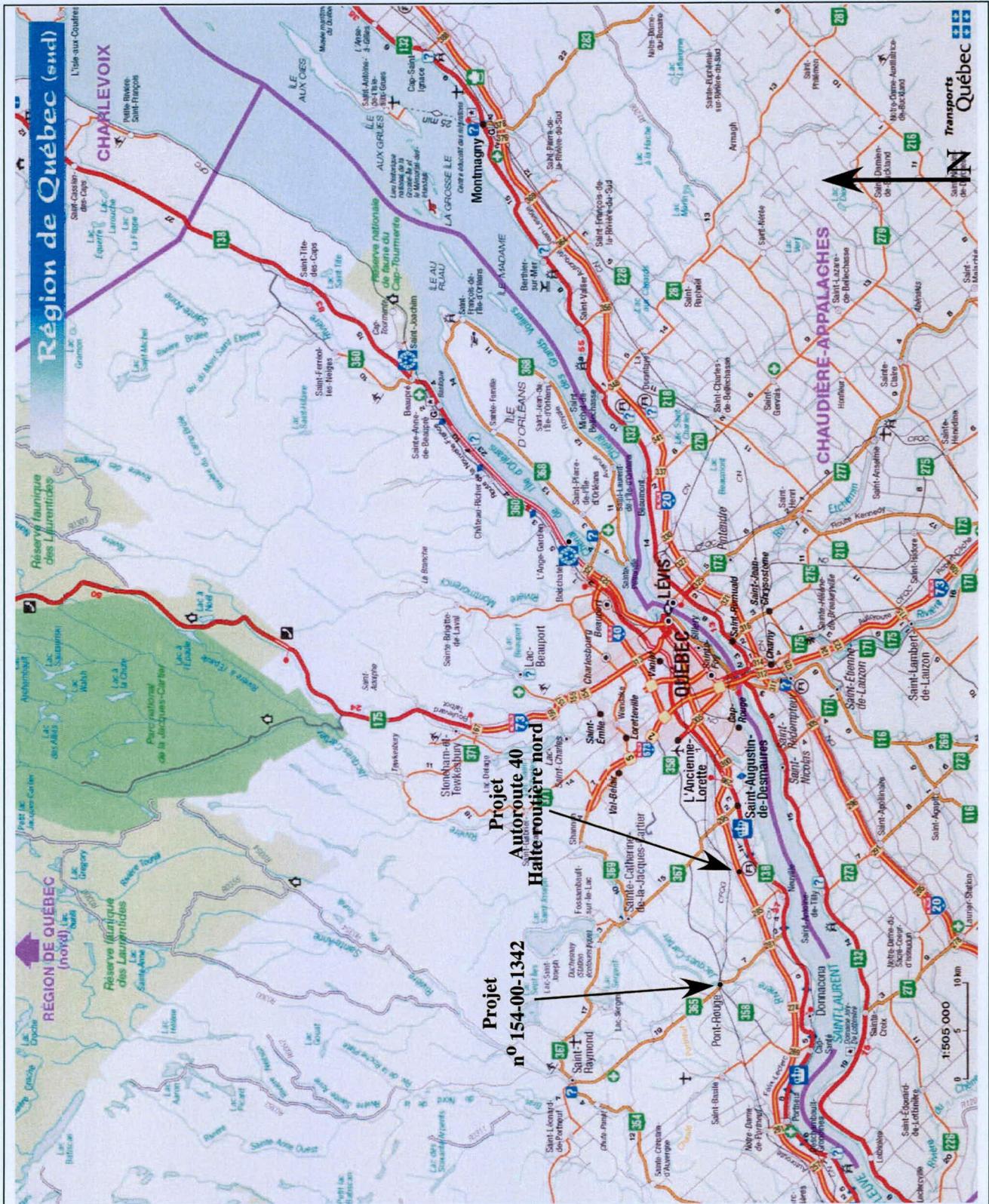


Figure 1 Localisation générale des projets routiers inventoriés  
 (source : [http://www.mtq.gouv.qc.ca/images/information/carte\\_routiere/PDF/](http://www.mtq.gouv.qc.ca/images/information/carte_routiere/PDF/))

## 1.0 MANDAT

Le mandat confié au consultant était défini comme suit dans les spécifications du devis :

- Effectuer, préalablement à la réalisation des inventaires archéologiques, les recherches documentaires ayant trait à la présence de sites archéologiques préhistoriques et historiques connus à proximité et dans les emprises des projets de construction;
- Effectuer, préalablement à la réalisation des inventaires archéologiques, les recherches documentaires ayant trait à la période historique tant eurocanadienne qu'amérindienne, aux fins de compréhension d'éventuelles mises au jour de vestiges d'occupation humaine et d'intégration du contexte culturel devant être inclus aux rapports archéologiques;
- Effectuer, préalablement à la réalisation des inventaires archéologiques, les recherches documentaires permettant la reconstitution théorique de la paléogéographie pertinente à l'occupation humaine;
- Effectuer un inventaire archéologique portant sur les sites préhistoriques et historiques amérindiens et historiques eurogènes impliquant une inspection visuelle systématique et l'excavation de sondages à l'intérieur des limites des emprises déterminées par le Ministère ainsi que, le cas échéant, dans les limites des sources de matériaux qui sont susceptibles d'être utilisées pour la réalisation des projets de construction;
- Le cas échéant, procéder à la localisation, à la délimitation relative et à l'évaluation du ou des sites archéologiques découverts lors des inventaires archéologiques ou localisés antérieurement;
- Le cas échéant, proposer des mesures de protection, de fouille de sauvetage ou de mise en valeur du patrimoine archéologique identifié dans les emprises étudiées, en fonction des caractéristiques des sites archéologiques ainsi que de la menace appréhendée par la réalisation des travaux effectués par le ministère ou pour le compte de celui-ci;
- Produire les rapports archéologiques.

## **2.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE**

Les méthodes et techniques utilisées lors de ces inventaires sont conventionnelles pour ce genre d'expertise. Elles sont conformes aux généralités méthodologiques prescrites dans les spécifications du devis. Ces techniques ont varié selon les particularités de la topographie du sol et de la végétation.

### **2.1 Les recherches documentaires**

Les recherches documentaires requises ont été effectuées. Celles-ci concernaient la présence de sites archéologiques dans les environs immédiats des projets à l'étude, les connaissances ayant trait au patrimoine historique eurocanadien et autochtone et, enfin, la reconstitution du paléoenvironnement. Ces données ont été obtenues en consultant l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ), le Macro-inventaire patrimonial du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCFQ), ainsi que les divers rapports et publications disponibles. Les informations relatives aux études de potentiel ont été colligées en interrogeant la base de données du Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQÉPA).

### **2.2 Le repérage des sites**

Généralement, lorsque le sol n'a pas subi d'érosion naturelle ou de perturbations anthropiques importantes, il est nécessaire d'effectuer des sondages pour vérifier la présence ou l'absence de vestiges archéologiques enfouis. Ces sondages, qui mesurent environ 40 cm de côté, sont découpés à la pelle afin d'enlever les horizons de surface. Par la suite, ces horizons et les sédiments minéraux ou organiques enfouis sont décapés à la truelle dans le but d'observer la stratigraphie et de déceler toute trace culturelle ancienne. Un sondage est complété lorsqu'une couche considérée comme stérile est atteinte ou encore quand le roc en place est dégagé.

Les sondages sont disposés de façon régulière sur l'emprise d'un projet d'aménagement ou à l'intérieur des limites de secteurs prédéterminés, avec une densité suffisante pour vérifier s'il y a présence ou absence de sites archéologiques. La densité moyenne des interventions est généralement d'un sondage aux 15 m. Lorsque l'emprise est suffisamment large, ils sont disposés le long d'alignements espacés les uns des autres d'environ 15 m.

Par ailleurs, lorsque certains secteurs d'une emprise ont subi une érosion marquée, des perturbations anthropiques importantes ou encore lorsqu'il y a des affleurements rocheux, ces

endroits font fait l'objet d'examen visuels afin d'identifier tout vestige reposant en position superficielle.

Les observations effectuées au cours des interventions sont consignées dans un carnet de notes. Les informations d'ordre géographique et archéologique consignées servent à dresser la cartographie de l'inventaire et à synthétiser les résultats du travail de terrain.

### **2.3 L'Évaluation des sites archéologiques**

Lorsqu'un site est mis au jour par sondages ou par examen visuel, une procédure d'évaluation est entreprise afin de mieux comprendre la valeur des données qu'il peut contenir. La méthode consiste à augmenter la densité des sondages, cette dernière passant d'un sondage aux quinze mètres à un sondage aux cinq mètres et parfois à tous les deux mètres. Cette méthode favorise la cueillette d'un maximum de données susceptibles documenter la découverte de vestiges archéologiques.

Ainsi, l'âge relatif d'une occupation peut être déterminé par la localisation verticale des artefacts dans les couches de sol et, le cas échéant, par son altitude absolue au-dessus du niveau actuel de la mer. Certains artefacts permettent aussi de situer un site dans le cadre culturel et chronologique régional. Les caractéristiques géographiques et géomorphologiques du lieu de la découverte sont aussi consignées afin de comprendre les motifs quant au choix de l'aire d'établissement.

Toutes ces observations ont pour objectif de faciliter la compréhension de la fonction du site découvert et de permettre d'aborder les questions relatives au système d'établissement. Des fiches standardisées sont utilisées dans le but d'enregistrer toutes les informations.

La cartographie des sites trouvés s'effectue à l'aide d'un transit de poche de type Brunton ou d'un théodolite. Finalement, une couverture photographique complète accompagne les relevés de terrain.

Lorsque des parties intactes d'un site archéologique sont identifiées et qu'elles sont de superficies réduites, des fouilles peuvent être entreprises dans le cours de l'inventaire archéologique afin de faciliter la réalisation des travaux de construction. Advenant la découverte de sites plus étendus, des recommandations peuvent être émises pour fouiller ceux-ci afin de sauvegarder toutes les données et les artefacts ou pour protéger ceux-ci temporairement ou de façon permanente. Les sites sont aussi balisés afin d'indiquer aux divers intervenants leur localisation précise. Les artefacts trouvés en position superficielle dans les zones érodées sont recueillis. À la suite des travaux d'inventaire ou de fouille, les lieux sont remis en état par le remblayage des puits de sondage.

### 3.0 RÉSULTATS DES INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES

#### 3.1 Projet n° 154-00-1342, route 358, municipalité de Pont-Rouge, réaménagement d'intersection

##### 3.1.1 État des connaissances archéologiques

Aucune étude de potentiel archéologique n'a été effectuée jusqu'à présent dans les limites ou à proximité du projet de réaménagement (AAQ 2005). Quatre inventaires archéologiques ont déjà été effectués dans une zone d'étude de cinq kilomètres de rayon ayant comme centre le projet (Ferdais 1983, Taillon 1988, Pintal 1997). Un site archéologique a été localisé à moins d'un kilomètre au sud du projet. Il s'agit du site CeEw-2, auquel sont associés les vestiges d'un établissement de pêche eurocanadien datant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (ISAQ 2007, tableau 1).

Tableau 1 Site archéologique connu à proximité du projet n° 154-00-1342

Code Borden	Distance du projet (km)	Appartenance culturelle	Références
CeEw-2	1	Eurocanadienne XIX <sup>e</sup> et XX <sup>e</sup> siècles	Nadon 1986 Germain 1987 Nadon 1988

Cependant, le moulin Marcoux construit en 1870 et reconnu monument historique en 1978 (Germain 1990) est contiguë à la limite est de l'emprise du projet de réaménagement routier (figure 4).

##### 3.1.2 Inventaire archéologique

Ce projet de construction routière est localisé dans le centre-ville de la municipalité de Pont-Rouge (figures 2 et 3). L'emprise s'étend sur une distance de près de 300 m et est d'une largeur d'environ 30 m. Dans un paysage marqué par la présence de nombreux bâtiments, l'emprise est occupé par plusieurs entrées de stationnements asphaltées et par divers aménagements anthropiques. En vue de la réalisation de ce projet de réaménagement routier, le MTQ devait préalablement réaliser dans cette emprise diverses expertises géotechniques prenant la forme de tranchées exploratoires et de forages. L'expertise archéologique a consisté à effectuer une surveillance des travaux réalisés par la rétrocaveuse (tranchées 1 à 4) et en une inspection visuelle des carottes de sol extraites par la foreuse (forages 5 à 8).

Un seul secteur d'inventaire couvre l'emprise du projet de réaménagement (tableau 2). Toutes les tranchées excavées mesuraient environ 2 m de longueur par 1 m de largeur. La tranchée 1 (figure 5) a été effectuée dans une aire de stationnement (photo 1) qui, anciennement, correspondait au terrain de l'habitation sise au numéro civique 215 de la route 358. La tranchée a atteint deux mètres de profondeur. Les strates observées illustrent la présence d'une couche d'asphalte et de gravier (40 cm) reposant sur une assise de sable fin contenant quelques cailloux arrondis (1 m 50) déposée sur une argile grise (20 cm). Aucun vestige archéologique n'a été observé.

La tranchée 2 (figure 5) a été pratiquée dans le stationnement de la coopérative agricole de Pont-Rouge (photo 2). Sous la couche d'asphalte et de gravier (30 cm), se trouve un niveau associé à la démolition d'un bâtiment (briques, mortiers, bois pourris, tessons de grès, clous découpés, env. 1 m d'épaisseur). Cette couche repose sur une argile grise contenant des galets arrondis. Cet emplacement pourrait correspondre aux vestiges de la maison qui était situé au numéro civique 231 de la route 358.

La tranchée 3 (figure 5) a été excavée à quelques mètres à l'ouest de la précédente. Le contexte stratigraphique y est cependant différent. Sous la couche d'asphalte et de gravier se trouve un sable fin qui repose sur un sable fin plus limoneux qui contient des galets arrondis; la dernière couche observée correspond à une argile grise contenant également des galets (photo 3). Aucun vestige n'a été observé dans cette tranchée.

La tranchée 4 (figure 5) a été pratiquée dans le stationnement d'un casse-croûte, situé sur la rive ouest de la rivière Jacques-Cartier, au sud de la route 358. Sous des niveaux de sol correspondant à un aménagement paysager (gazon et sable graveleux d'une épaisseur de 70 cm) se trouve un remblai de sable (1 m) déposé sur un tuyau de refoulement des eaux usées (photo 4).

Le forage 5 (figure 5) a été localisé au nord-est de la maison sise au numéro civique 234 de la route 358 (photo 5). La carotte de sol prélevée mesurait environ 4 cm de diamètre et 1 m 75 de longueur. Les niveaux de sols rencontrés témoignent de la présence d'une couche d'asphalte et de gravier en surface (35 cm), d'une couche de remblai associée à l'aménagement de la fondation de la maison (50 cm), et d'un sable fin reposant sur une argile grise contenant des galets (85 cm). Ces deux dernières couches de sols contenaient également des fragments de brique.

Le forage 6 (figure 5) a été réalisé au sud-est du stationnement situé au nord ouest du moulin Marcoux (photo 6). La carotte de sol prélevée mesurait environ 4 cm de diamètre et 3 m 50 de longueur. Aux deux premiers mètres correspondent des niveaux de remblais associés probablement à l'aménagement du stationnement. À environ 2 m 50 de profondeur, on a trouvé des fragments de verre et de métal, tandis qu'à trois mètres de profondeur, des morceaux

d'asphalte étaient présents. Un sol argileux contenant des cailloux a été observé à environ 3 m 50 de profondeur.

Le forage 7 (figure 5) a été réalisé au sud du moulin Marcoux (photos 7 et 8). La carotte de sol prélevée avait environ 4 cm de diamètre et 1 m 50 de longueur. Celle-ci a permis d'observer une stratigraphie plus complexe :

Poussière de pierre : 0 à 10 cm,  
Sable brun foncé grossier : 10 à 35 cm,  
Sable orangé graveleux : 35 à 45 cm,  
Sable grossier et galets : 45 à 51 cm,  
Gravier (schiste) : 51 à 53 cm,  
Sable fin orangé (inclusions organiques, racines, charbons de bois) : 53 à 55 cm,  
Gravier compact : 55 à 57 cm,  
Sable grossier humide avec petits galets de plage : 0, 57 à 1 m 50.

Ces différentes couches pourraient correspondre à des remblais déposés à cet endroit afin d'aménager des aires de circulation autour du moulin. Certaines d'entre-elles pourraient également correspondre à des niveaux d'occupations associés au bâtiment.

Le forage 8 (figure 5) a été effectué au sud-ouest de la maison sise au numéro civique 227 de la route 358, à quelques mètres à l'est de la tranchée 2. La carotte de sol prélevée mesurait environ 4 cm de diamètre et 1 m 60 de longueur. En surface, des niveaux associés à un aménagement paysager ont été observés (gazon et remblai de sable sur une épaisseur de 30 cm). Ceux-ci reposent sur un sable fin (90 cm) qui s'étend sur un sable grossier graveleux (40 cm). À 1 m 60 sous la surface, la roche-mère a été atteinte. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

La surveillance et l'inspection visuelle des travaux d'excavation et de forage effectués dans le cadre de ce projet de réaménagement routier ont permis d'observer la présence d'artefacts dans la tranchée 2 et dans les forages 5, 6 et 7. Compte tenu que le moulin Marcoux a été classé à titre de monument historique, de la découverte d'artefacts dans l'emprise<sup>1</sup> et de la présence de bâtiments datant d'une centaine d'années à proximité, il est recommandé qu'une surveillance archéologique soit effectuée lors de la réalisation des travaux de construction (figure 6).

---

<sup>1</sup> Le matériel trouvé dans ces sondages n'a pas été recueilli. Une évaluation sommaire de ce matériel permet de l'associer au XIX<sup>e</sup> ou au XX<sup>e</sup> siècle.

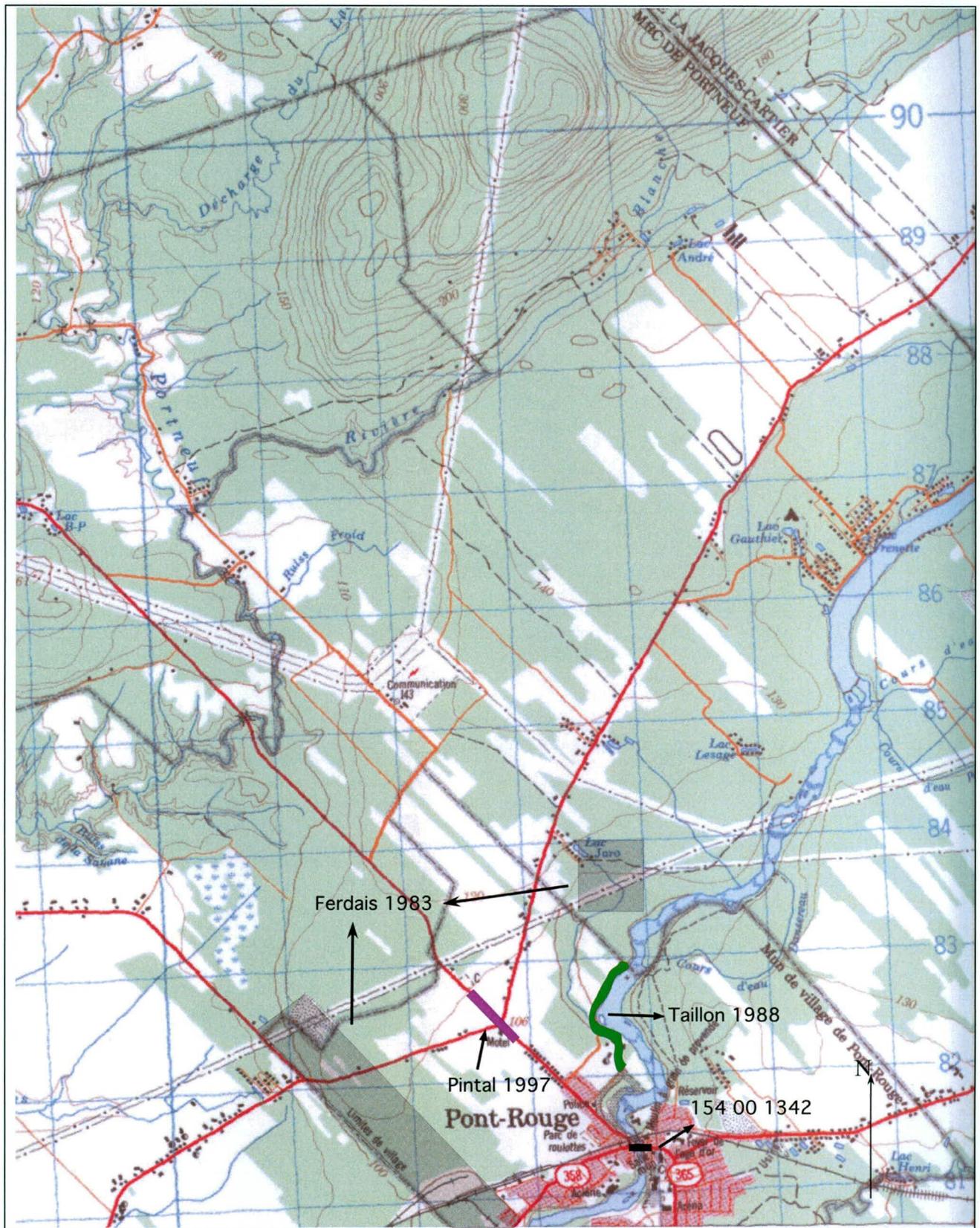


Figure 2 Localisation du projet n° 154-00-1342 (Source : Énergie, Mines et Ressources Canada, 21 L/13, 1/50 000)



Figure 3 Localisation sur photo aérienne du projet n° 154-00-1342, (source : ministère de l'Énergie et des Ressources, Q81521-80, 1/15 000)

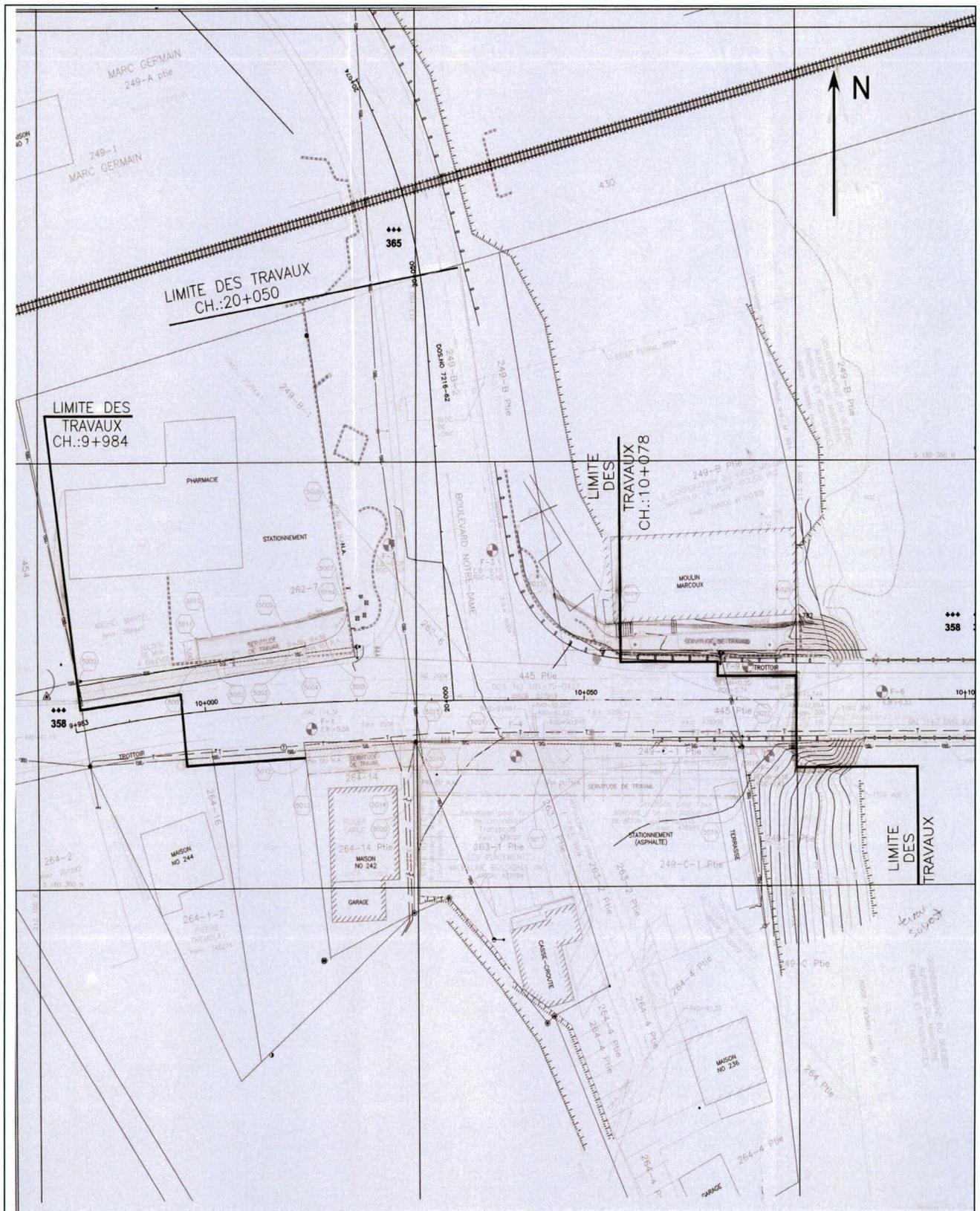


Figure 4 Localisation de l'emprise inventoriée, projet n° 154-00-1342, (source : MTQ 2007)



Tableau 2 Projet n° 154-00-1342, synthèse des activités

Secteur	Localisation (km)	Travaux archéologiques	Résultats
1	9+984 (limite ouest) à 10+210 (limite est) 20+000 (limite sud) à 20+050 (limite nord)	Inspection visuelle, 4 tranchées 4 forages	Matériel eurocanadien, XIXe et XXe siècles
Total	300 m	Inspection visuelle, 4 tranchées 4 forages	Matériel eurocanadien, XIXe et XXe siècles

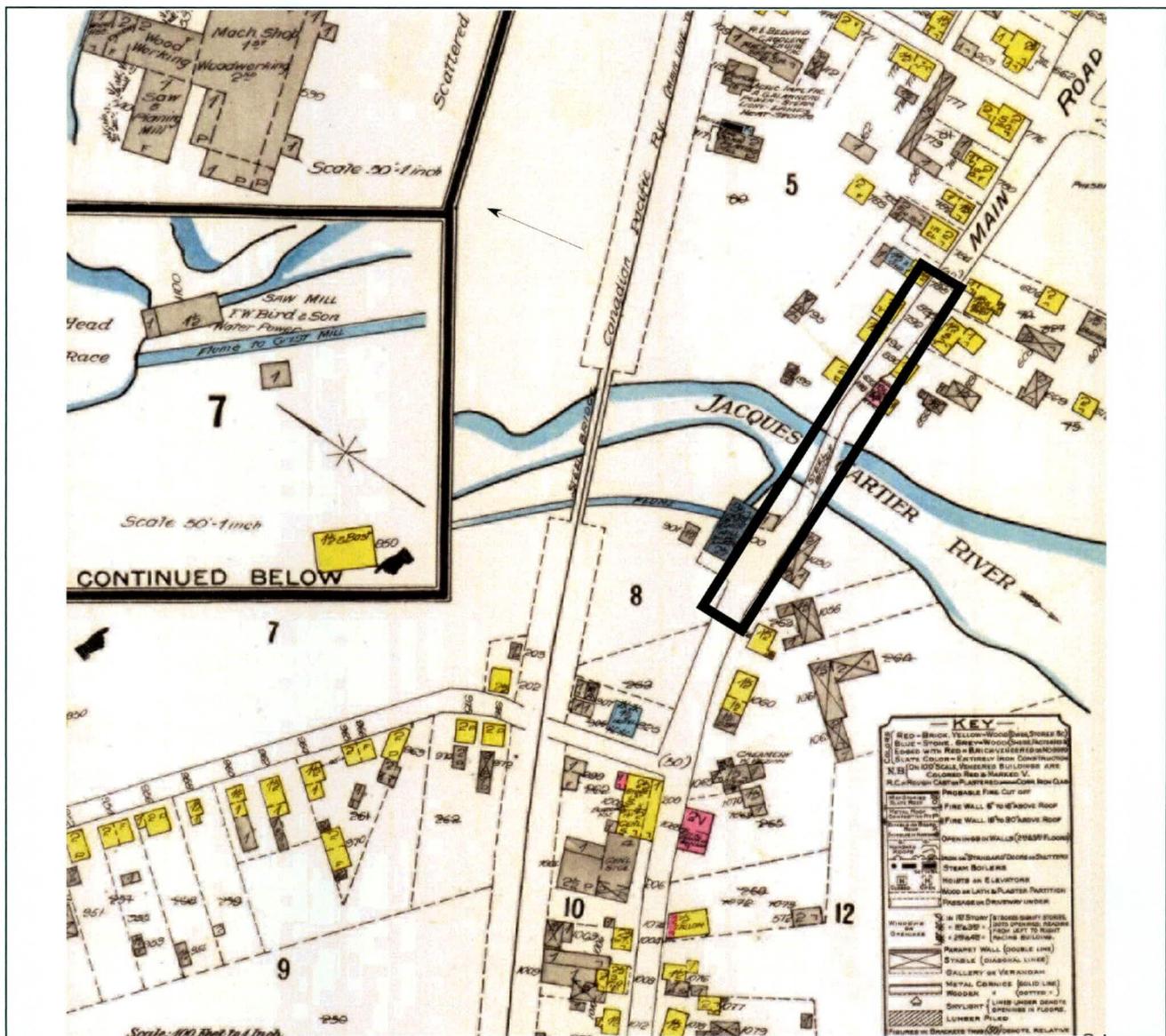


Figure 6 Superposition du secteur d'inventaire au plan d'assurance de Pont-Rouge (source : Goad 1914)

Photo 1    Projet n° 154-00-1342, tranchée 1 (S)



Photo 2    Projet n° 154-00-1342, tranchée 2 (S)

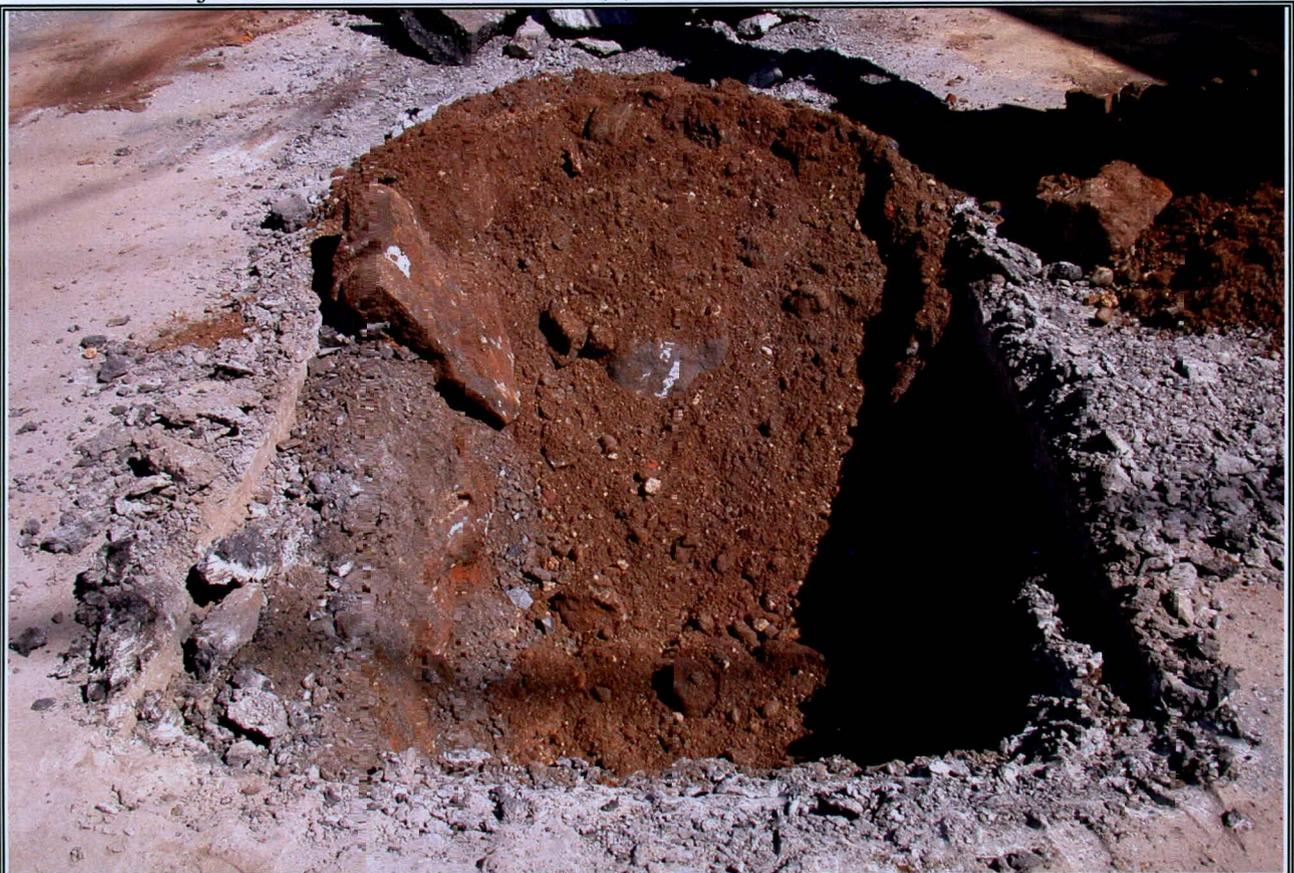


Photo 3    Projet n° 154-00-1342, tranchée 3 (O)



Photo 4    Projet n° 154-00-1342, tranchée 4 (S)

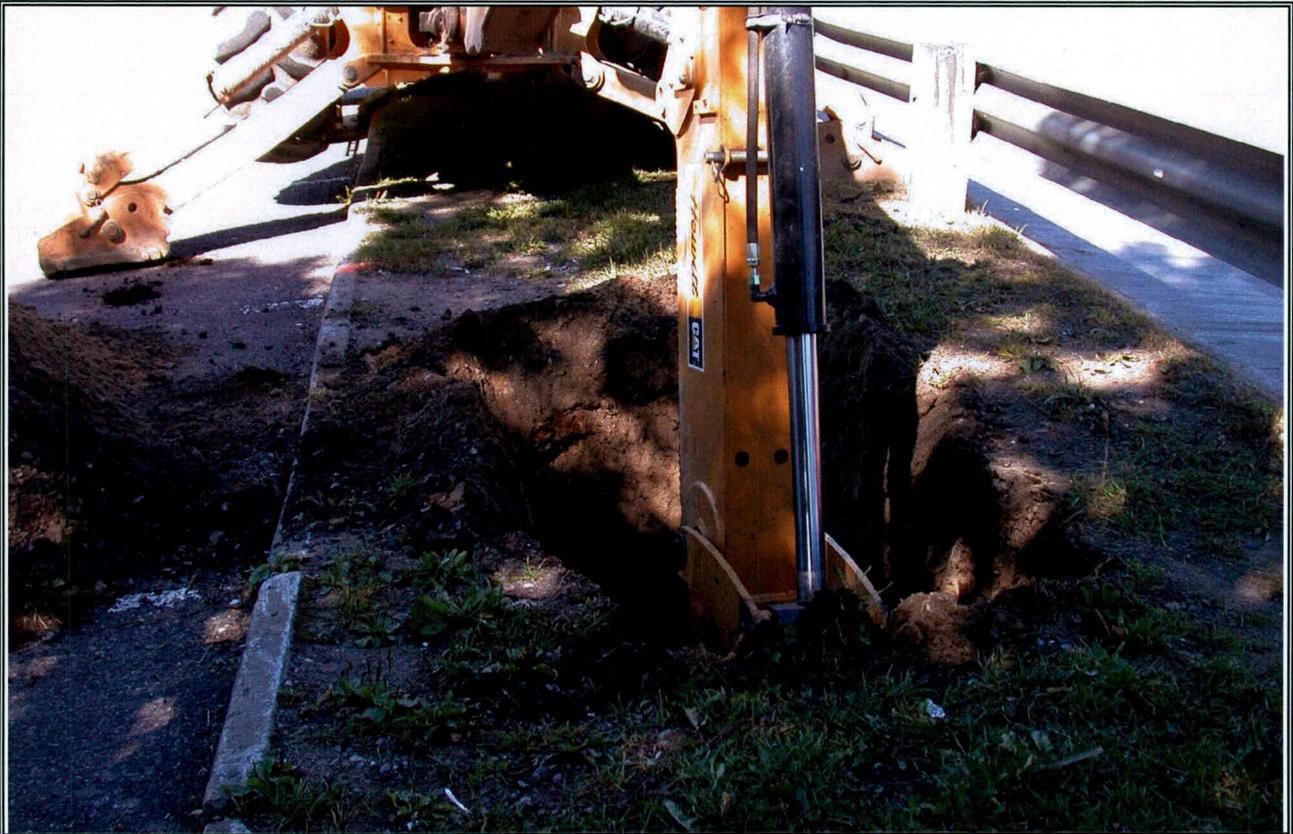


Photo 5    Projet n° 154-00-1342, forage 5 (S)



Photo 6    Projet n° 154-00-1342, forage 6 (SE)



Photo 7    Projet n° 154-00-1342, forage 7 (NO)



Photo 8    Projet n° 154-00-1342, carotte de sol du forage 7 (SE)



## 3.2 Projet autoroute 40, municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures, halte routière nord

### 3.2.1 État des connaissances archéologiques

Une étude de potentiel a été effectuée dans la région du projet à l'étude, mais ciblant particulièrement la halte routière sud de Saint-Augustin-de-Desmaures (Arkéos 1993). Cinq inventaires archéologiques ont été réalisés dans une zone d'étude de cinq kilomètres de rayon ayant comme centre la halte routière (Cérane 1989, Transit analyse 1992, Chrétien 1995, Pintal 2003a, Fiset 2005). Deux sites archéologiques ont été localisés à moins de cinq kilomètres de cette même zone soit CeEv-2 et CeEv-5 (tableau 3). Le premier correspond à une occupation amérindienne préhistorique sans affiliation culturelle précise. Quant au second, CeEv-5, il s'agit d'un site amérindien préhistorique associé à l'Archaïque ancien, daté de 10 000 à 8 000 ans AA (Pintal 2003b, 2006).

Tableau 3 Site archéologique connu à proximité de la halte routière nord

Code Borden	Distance du projet (km)	Appartenance culturelle	Références
CeEv-2	2	Amérindienne préhistorique	Martijn 1971 Taillon 1988
CeEv-5	0,5	Amérindienne préhistorique : Archaïque ancien (10 000 à 8000 ans AA)	Pintal 2003a Pintal 2003b Pintal 2006

### 3.2.2 Inventaire archéologique

L'emprise de la halte routière a une forme polygonale et elle se compose des lots 203 partie à 209 partie inclusivement. Cette propriété du MTQ correspond à la halte routière nord qui se trouve en bordure nord de l'autoroute 40 dans la municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures (figures 1, 7, 8 et 9). Cet emplacement fait partie du piémont appalachien et la topographie y varie de plane à ondulée. La roche-mère affleure à quelques endroits et des tourbières forestières sont présentes, particulièrement dans la partie ouest de la halte. L'emprise est occupée principalement par des boisés, des voies de circulation, des sentiers de terre battue et des aires de détente.

L'emprise a été divisée en cinq secteurs d'inventaire (figure 9, tableau 4). Le premier secteur couvre les lots 203 partie et 204 partie (figure 9, photo 9). La topographie y est plane et elle est principalement occupée par un boisé de résineux. Cinquante-cinq sondages ont été excavés. Ceux-

ci ont permis de constater que le sol de ce secteur se compose d'une accumulation de matière organique (sur environ 30 cm) dont la base est saturée d'eau.

Le deuxième secteur correspond aux lots 205 partie et 206 partie (figure 9). La topographie y varie de plane à ondulée. Une tourbière forestière s'étend vers l'est, et est graduellement remplacée par un paysage composé de boutons rocheux recouverts en partie d'humus et de sable grossier (photo 10). Ce secteur comprend le bâtiment de service de la halte routière. On y trouve aussi des chemins asphaltés, gravelés et en terre battue, ainsi que des aires de repos. Au total, 46 sondages y ont été effectués.

Les lots 207 partie et 208 partie forment le secteur 3 (figure 9). La topographie y varie de plane à ondulée et les boutons rocheux y sont nombreux. On note toutefois la présence de quelques replats au nord et au sud (photo 11). Ce secteur comprend des chemins asphaltés, gravelés et en terre battue, ainsi que des aires de repos. Dans les parties plus planes, le sol se compose d'un sable brun argileux et caillouteux d'une épaisseur approximative de 30 cm. Celui-ci repose sur un sable argileux orangé qui contient de nombreuses pierres. Cent-trente sondages ont été excavés dans ce secteur.

Le secteur 4 correspond au lot 209 partie (figure 9). La topographie y est vallonnée. On y trouve des replats sur lesquels se trouvent plusieurs sentiers et des aires de repos. L'inspection visuelle de ce secteur a permis de noter la présence de chemins en terre battue à l'abandon (photo 12). Dans les parties planes, le sol se compose d'un sable brun argileux et caillouteux d'une épaisseur approximative de 30 cm qui recouvre un sable argileux orangé contenant de nombreuses pierres. Parmi les 122 sondages effectués dans ce secteur, trois d'entre eux ont révélé du matériel archéologique (figure 10)<sup>2</sup>. Ceux-ci contenaient des artefacts eurocanadien datant de la fin du XIX<sup>e</sup> ou du début du XX<sup>e</sup> siècle (terre cuite fine blanche vitrifiée, cerceaux de baril, verre vert, verre incolore sans plomb : photos 13 à 15, annexe 2). Ces artefacts pourraient provenir de petites aires de rebus. Le sondage n° 3 a aussi livré un nucléus de quartz pesant près d'un kilogramme (photo 16). Trois autres sondages ont été excavés à proximité, mais n'ont rien révélé. La stratigraphie enregistrée correspond à un niveau de litière de 3 à 5 cm, suivi d'un sable limoneux brun d'une épaisseur de 10 cm reposant soit sur la roche-mère (sondage 1) soit sur un sable argileux orangé (Bh). S'il devait y avoir des travaux dans cette section de la halte routière, il est recommandé de procéder à un inventaire complémentaire et d'agrandir les sondages positifs afin de préciser l'occupation de ce territoire. Pour l'instant, il est considéré que le nucléus et le matériel eurocanadien seraient contemporains des artefacts mis au jour au site CeEv-5 (halte routière sud).

---

<sup>2</sup> Latitude 46° 44' 43'',9, longitude 71° 32' 16'',9

Il est conséquemment recommandé de reconnaître ce secteur comme étant la station B du site CeEv-5.

Enfin, le secteur d'inventaire n° 5 correspond la section du lot 209 partie située à l'est de l'ancienne route (figure 9). La topographie y est ondulée et le secteur semble correspondre à un champ laissé en friche depuis quelques années (photo 17). Le sol est argileux, compact et il contient de nombreux cailloux de schiste et de grès. Au total, 27 sondages y ont été effectués.

Les 380 sondages effectués dans les limites de la halte routière nord de l'autoroute 40 dans la municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures ont permis de localiser un emplacement où des artefacts datant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou du début du XX<sup>e</sup> siècle ont été mis au jour. Comme ce matériel est contemporain à celui découvert sur le site CeEv-5 (halte routière sud), il serait intéressant de poursuivre les interventions sur cette nouvelle aire afin, premièrement, de s'assurer de sa fonction, et, deuxièmement, d'établir des liens avec les structures de pierre historiques localisées sur CeEv-5. Il est également recommandé de procéder à un inventaire plus exhaustif autour du sondage 3, afin de déterminer si le nucléus découvert correspond à un objet isolé.

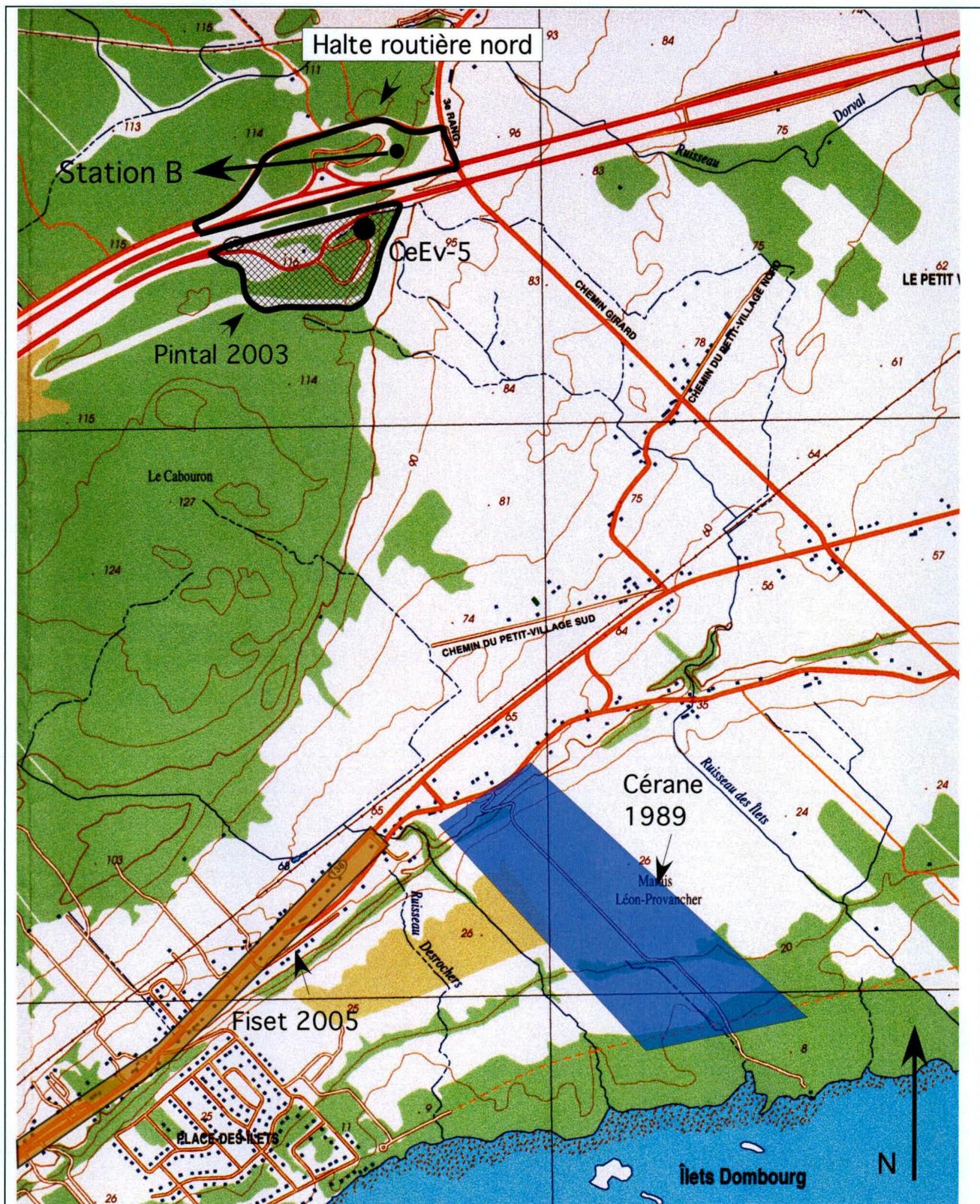


Figure 7 Localisation du projet autoroute 40, halte routière nord, inventaires réalisés antérieurement, sites archéologiques connus à proximité (source : Énergie, Mines et Ressources Canada, 21 L/12, 1/50 000)

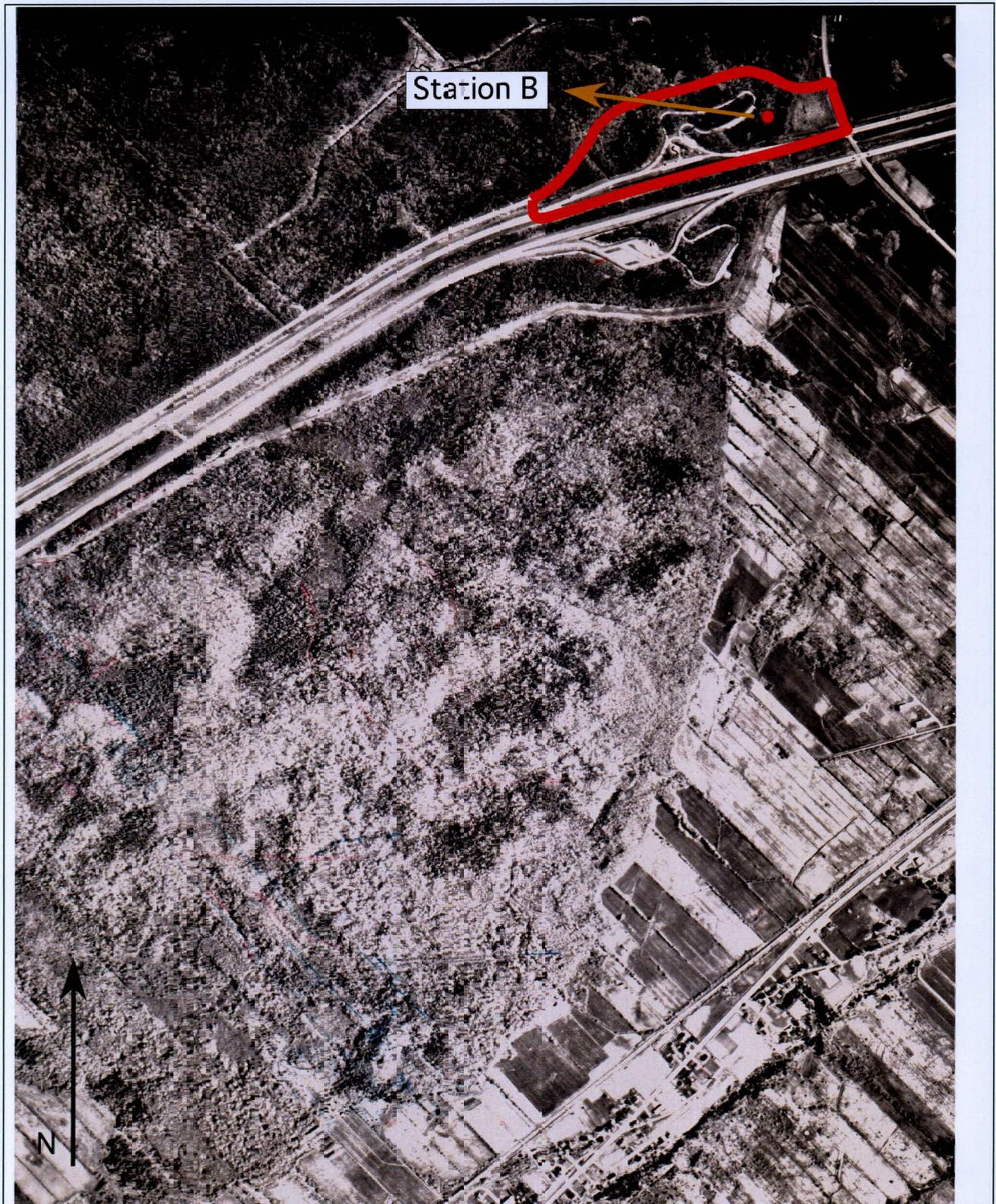


Figure 8 Localisation sur photo aérienne du projet autoroute 40, halte routière nord (source : MRN, Q85831-43, 1:15 000, 2001)

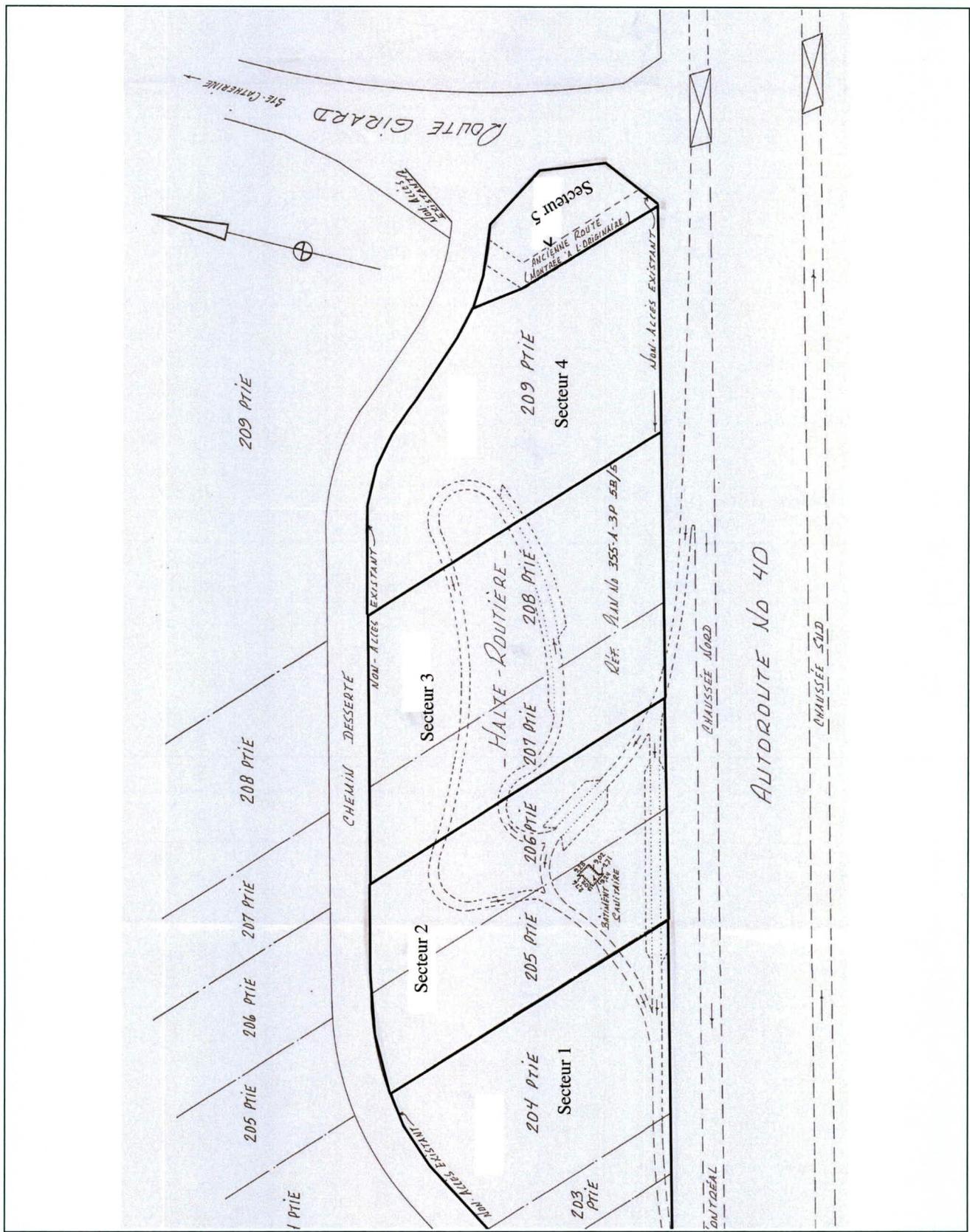


Figure 9 Localisation des secteurs d'inventaire, halte routière nord (source : MTQ 2007)

Tableau 4 Projet autoroute 40, halte routière nord, synthèse des activités

Secteur d'inventaire	Lots	Travaux archéologiques	Résultats
1	Lot 203 partie, lot 204 partie	Inspection visuelle, 55 sondages	Aucun
2	Lot 205 partie, lot 206 partie	Inspection visuelle, 46 sondages	Aucun
3	Lot 207 partie, lot 208 partie	Inspection visuelle, 130 sondages	Aucun
4	Lot 209 partie	Inspection visuelle, 122 sondages	Matériel amérindien préhistorique, matériel eurocanadien XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècles
5	Lot 209 partie à l'ouest de la route Girard	Inspection visuelle, 27 sondages	Aucun
Total	1 184 m (long.) X 20 m à 30 m (larg.)	Inspection visuelle, 380 sondages	Station B du site CeEv-5

Photo 9 Projet autoroute 40, halte routière nord, secteur 1 (N)



Photo 10 Projet autoroute 40, halte routière nord, secteur 2 (NO)



Photo 11 Projet autoroute 40, halte routière nord, secteur 3 (N)



Photo 12 Projet autoroute 40, halte routière nord, secteur 4 (MO)



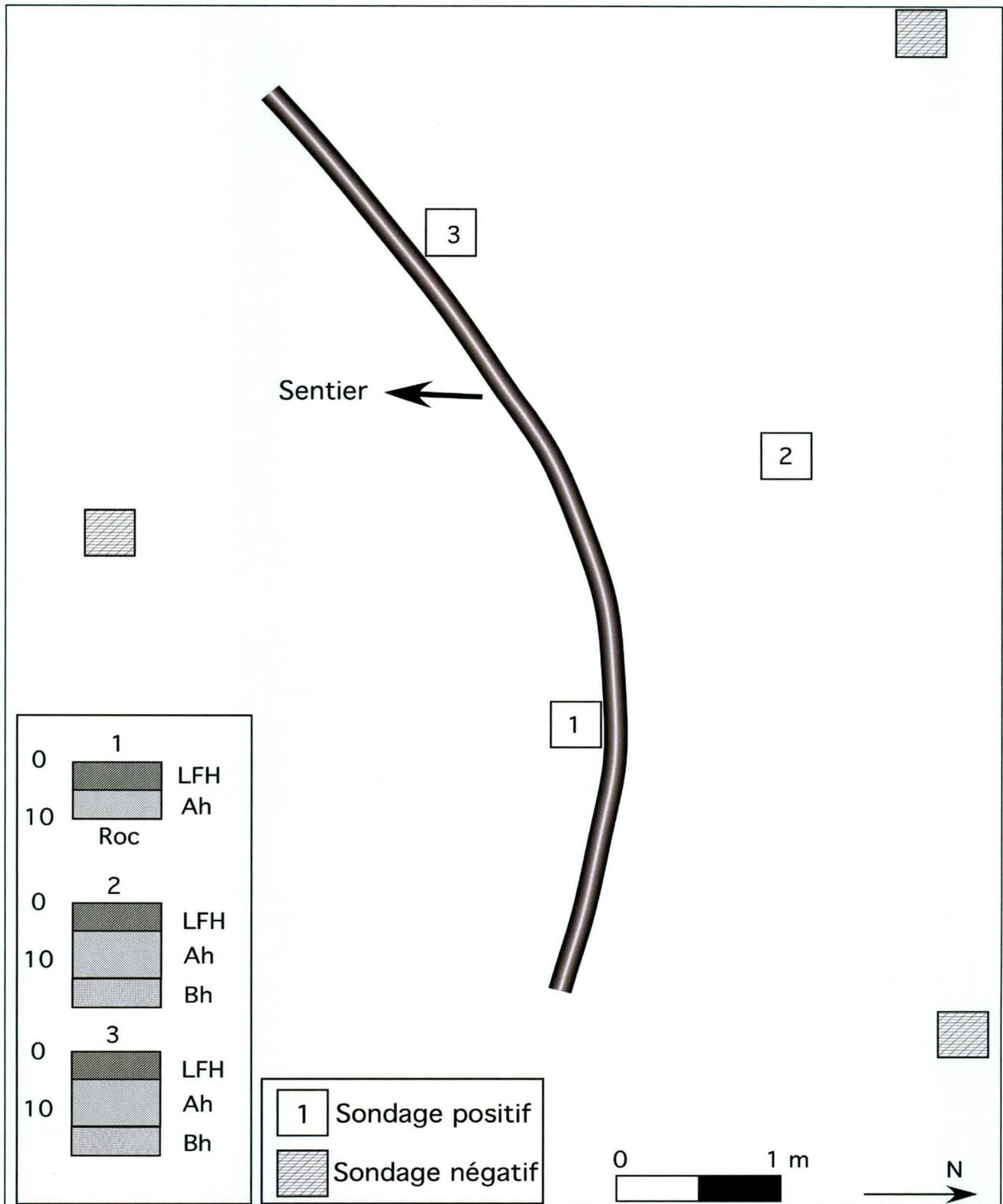


Figure 10 Localisation des sondages positifs et représentation schématique des parois de ces sondages

Photo 13 Projet autoroute 40, halte routière nord, verre transucide et verre vert (goulot)



Photo 14 Projet autoroute 40, halte routière nord, terre cuite fine blanche



Photo 15 Projet autoroute 40, halte routière nord, cerceau de baril, clous et ferrure



Photo 16 Projet autoroute 40, halte routière nord, nucléus

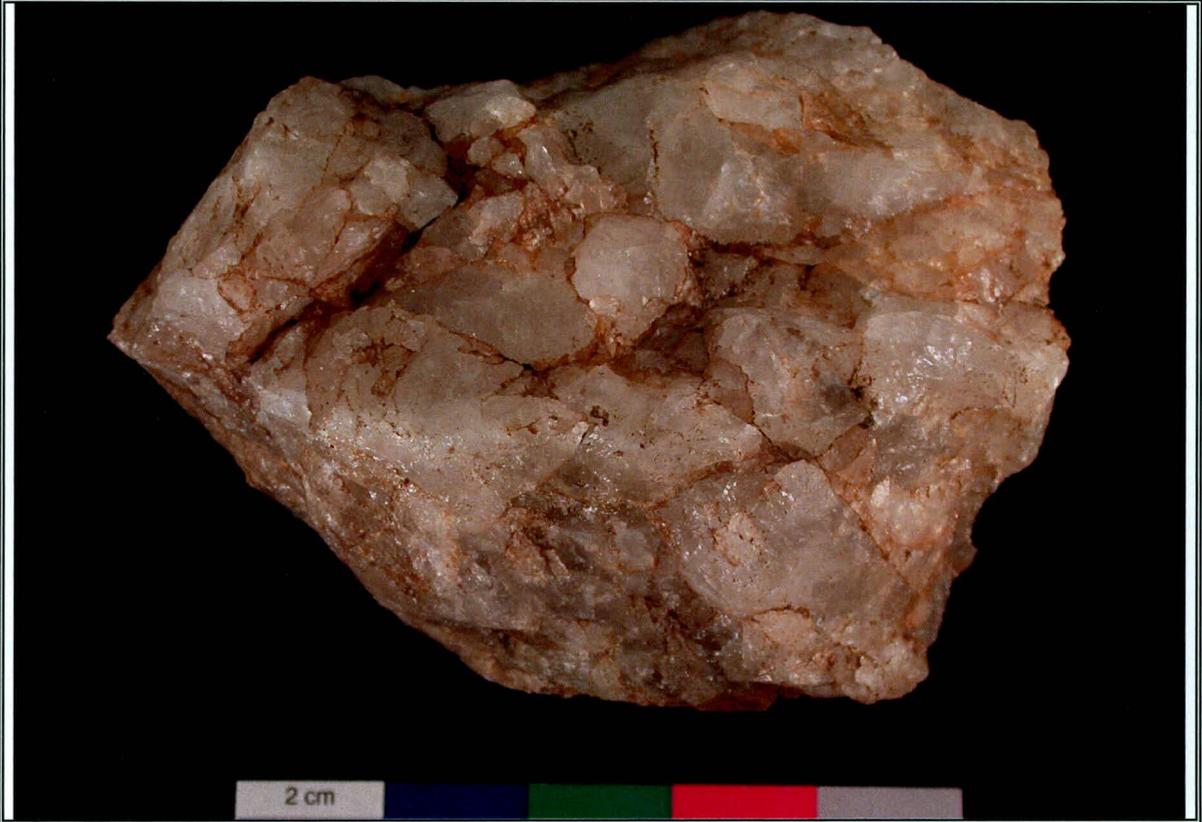


Photo 17 Projet autoroute 4C, halte routière nord, zone 5 (E)



## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Une surveillance archéologique des travaux géotechniques a été effectuée dans la municipalité de Pont-Rouge et un inventaire archéologique a été réalisé dans la halte routière nord de l'autoroute 40 dans la municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures.

L'intervention archéologique effectuée dans la municipalité de Pont-Rouge a permis de mettre au jour des artefacts dans la tranchée 2 et dans les forages 5, 6 et 7. Compte tenu que le moulin Marcoux est contigu à l'emprise du projet de réaménagement routier et de la présence de bâtiments anciens à proximité, il est recommandé qu'une surveillance archéologique soit effectuée lors de la réalisation des travaux de construction.

L'inventaire archéologique effectué dans l'emprise de la halte routière dans la municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures a permis de localiser un emplacement qui a révélé la présence d'artefacts historiques datant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou du début du XX<sup>e</sup> siècle. Par conséquent, il est recommandé d'effectuer un inventaire archéologique complémentaire de ce secteur et d'agrandir les sondages positifs afin de s'assurer de la fonction de ce matériel et d'établir des liens avec les structures de pierre historiques localisées sur le site CeEv-5. Il est également recommandé de procéder à l'excavation de sondages supplémentaires en périphérie du sondage n° 3, afin de vérifier s'il y a présence ou non d'autres artefacts de la période préhistorique.

## OUVRAGES CITÉS

Arkhéos

1993 Projet d'extension du réseau de transport de gaz naturel en rive sud de Québec. Étude du tracé. Montréal, Urgel Delisle et Associés, 42 p., 5 cartes, 3 figures, 3 tableaux et annexes.

Association des archéologues du Québec

2005 Répertoire des études de potentiel archéologique du Québec. Association des archéologues du Québec, Québec.

CÉRANE

1987 Reconnaissance archéologique, site préhistorique CeEv-1, Neuville. Rapport inédit remis au ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

Chrétien, Yves

1995 Inventaires archéologiques, Direction de Québec. Rapport inédit remis au ministère des Transports du Québec et au ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

Ferdais, Marie

1983 Rapport d'activités, inventaires archéologiques, été 1982. Hydro-Québec, Environnement, rapport inédit, 55 p.

Fiset, Richard

2005 Surveillance archéologique à Neuville, 2003. Ville de Neuville, rapport inédit, 20 p.

Germain, Harold

1987 Potentiel archéologique sur le site de pêche Déry de Pont-Rouge, CeEw-2. MAC, rapport inédit, 32 p.

1990 Vieux moulin Marcoux. Les chemins de la mémoire, tome 1 : 304. Les publications du Québec.

Goad, Chas. E

1914 Pont Rouge, Que., Ste Jeanne de Neuville. Montreal, Toronto, Company.

Inventaire des sites archéologiques du Québec

2007 Cartes 21 L/12, 23L/13. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, Québec.

Laboratoire de matériaux de Québec (1987) inc.

2006 Réfection du pont P-06155 sur les routes 358 et 365 au-dessus de la rivière Jacques-Cartier, Pont-Rouge, Québec. Étude géotechnique. Rapport inédit remis au ministère des Transports du Québec, Québec.

Martijn, Charles A.

1971 Relevé des sites préhistoriques du fleuve Saint-Laurent entre Montréal et l'île d'Orléans. Rapport inédit remis au ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

Nadon, Pierre

1986 Fouille d'urgence sur le site de pêche Déry à Pont-Rouge, CeEw-2. MAC, rapport inédit, 7 p.

Patrimoine Experts

2006 Inventaires archéologiques, Direction de la Côte-Nord. MTQ, rapport inédit.

Pintal, Jean-Yves

1997 Inventaires archéologiques, Direction de Québec. Rapport inédit remis au ministère des Transports du Québec et au ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

2003a Inventaires archéologiques, Direction de Québec (été 2002). Rapport inédit remis au ministère des Transports du Québec et au ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

2003b Intervention archéologique sur le site CeEv-5, arrondissement Laurentien, ville de Québec. Rapport inédit remis au ministère des Transports du Québec et au ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

2006 Fouille archéologique du site CeEv-5. Halte routière du Cap-de-Pierre, bordure sud de l'autoroute 40. Saint-Augustin-de-Desmaures. Rapport inédit remis au ministère des Transports du Québec et au ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

Taillon, Hélène

1988 MRC de Portneuf, rapport des activités archéologiques, 1987. Rapport inédit remis au ministère de la Culture et des Communications, Québec.

Transit Analyse

1992 Inventaires archéologiques, Direction de Québec (été 1991). Rapport inédit remis au ministère des Transports du Québec et au ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

## ANNEXE 1

### Catalogue des photographies de terrain

Film	Photo	Description
DSCN6184	1	Pont-Rouge, 154-00-1342, tranchée 1 (S)
DSCN6185	2	Pont-Rouge, 154-00-1342, tranchée 1 (N)
DSCN6186	3	Pont-Rouge, 154-00-1342, tranchée 1 (N)
DSCN6187	4	Pont-Rouge, 154-00-1342, tranchée 4 (O)
DSCN6188	5	Pont-Rouge, 154-00-1342, tranchée 4 (SO)
DSCN6189	6	Pont-Rouge, 154-00-1342, tranchée 2 (NO)
DSCN6190	7	Pont-Rouge, 154-00-1342, tranchée 2 (NO)
DSCN6191	8	Pont-Rouge, 154-00-1342, vue du pont et du moulin (NO)
DSCN6192	9	Pont-Rouge, 154-00-1342, vue du pont et du moulin (NO)
DSCN6193	10	Pont-Rouge, 154-00-1342, tranchée 3 (S)
DSCN6194	11	Pont-Rouge, 154-00-1342, tranchée 3, strate (SO)
DSCN6195	12	Pont-Rouge, 154-00-1342, tranchée 3, strate (SO)
DSCN6196	13	Pont-Rouge, 154-00-1342, tranchée 3, strate (SO)
DSCN6197	14	Pont-Rouge, 154-00-1342, forage 6 (NE)
DSCN6198	15	Pont-Rouge, 154-00-1342, forage 6 (E)
DSCN6199	16	Pont-Rouge, 154-00-1342, forage 6 (E)
DSCN6200	17	Pont-Rouge, 154-00-1342, forage 6 (E)
DSCN6201	18	Pont-Rouge, 154-00-1342, forage 6 (E)
DSCN6202	19	Pont-Rouge, 154-00-1342, forage 6 (S)
DSCN6203	20	Pont-Rouge, 154-00-1342, vue du pont et du moulin (NO)
DSCN6204	21	Pont-Rouge, 154-00-1342, vue du pont et du moulin (NO)
DSCN6205	22	Pont-Rouge, 154-00-1342, vue du pont et du moulin (NO)
DSCN6206	23	Pont-Rouge, 154-00-1342, vue du pont et du moulin (NO)
DSCN6207	24	Pont-Rouge, 154-00-1342, vue du pont et du moulin (NO)
DSCN6208	25	Pont-Rouge, 154-00-1342, vue du pont et du moulin (NO)
DSCN6209	26	Pont-Rouge, 154-00-1342, vue du pont et du moulin (NO)
DSCN6210	27	Pont-Rouge, 154-00-1342, vue du pont et du moulin (NO)
DSCN6211	28	Pont-Rouge, 154-00-1342, forage 5 (SO)
DSCN6212	29	Pont-Rouge, 154-00-1342, forage 5 (SO)
DSCN6213	30	Pont-Rouge, 154-00-1342, forage 5 (SO)
DSCN6214	31	Pont-Rouge, 154-00-1342, forage 5 (SO)
DSCN6215	32	Pont-Rouge, 154-00-1342, forage 8 (SE)
DSCN6216	33	Pont-Rouge, 154-00-1342, forage 7 (NO)
DSCN6217	34	Pont-Rouge, 154-00-1342, forage 7 (NO)
DSCN6218	35	Pont-Rouge, 154-00-1342, forage 7 (NO)
DSCN6219	36	Pont-Rouge, 154-00-1342, forage 7 (NO)
DSCN6220	37	Pont-Rouge, 154-00-1342, forage 7 (NO)
DSCN6380	1	Saint-Augustin-de-Desmaures, zone 1 (O)

DSCN6381	2	Saint-Augustin-de-Desmaures, zone 1 (SE)
DSCN6382	3	Saint-Augustin-de-Desmaures, zone 1 (NO)
DSCN6383	4	Saint-Augustin-de-Desmaures, zone 1, fossé de drainage (NO)
DSCN6384	5	Saint-Augustin-de-Desmaures, zone 2 (O)
DSCN6385	6	Saint-Augustin-de-Desmaures, zone 2 (E)
DSCN6386	7	Saint-Augustin-de-Desmaures, zone 3 (SE)
DSCN6387	8	Saint-Augustin-de-Desmaures, zone 3 (S)
DSCN6388	9	Saint-Augustin-de-Desmaures, zone 3 (E)
DSCN6389	10	Saint-Augustin-de-Desmaures, zone 3 (O)
DSCN6390	11	Saint-Augustin-de-Desmaures, zone 4 (O)
DSCN6392	12	Saint-Augustin-de-Desmaures, zone 4 (O)
DSCN6393	13	Saint-Augustin-de-Desmaures, zone 3 (S)
DSCN6394	14	Saint-Augustin-de-Desmaures, zone 4 (O)
DSCN6395	15	Saint-Augustin-de-Desmaures, zone 4 (O)
DSCN6396	16	Saint-Augustin-de-Desmaures, zone 4 (O)
DSCN6397	17	Saint-Augustin-de-Desmaures, zone 5 (SE)
DSCN6398	18	Saint-Augustin-de-Desmaures, zone 5 (SE)
DSCN6399	19	Saint-Augustin-de-Desmaures, zone 5 (SE)



MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 234 410